



KERIALIS propose de nouveaux services pour la protection sociale des salariés des avocats

Depuis maintenant 60 ans, KERIALIS protège et accompagne les salariés des cabinets d'avocats contre les aléas de la vie (décès, invalidité, incapacité, dépendance, santé).

Cette nouvelle année apporte son lot de nouveautés et KERIALIS diversifie et enrichit ses services. C'est l'occasion de revenir sur l'ensemble des services gratuits inclus dans ses contrats : simplification des démarches en ligne, mise en place de partenariats afin de renforcer les garanties santé, accompagnement en cas de coup dur...

KERIALIS a à cœur d'œuvrer pour le bien-être de ses assurés à travers une offre de services complète.

Faciliter et simplifier les démarches

KERIALIS digitalise ses parcours clients pour permettre un accès gratuit, 24h/24 et 7j/7 à l'ensemble de ses services clients.

Espace Personnel

L'espace personnel KERIALIS : Pour réaliser les demandes de prise en charge directement depuis cet Espace personnel. Ce service gratuit est accessible aux avocats employeurs, aux salariés et retraités de cabinet d'avocats.

<https://kerialis.fr/solutions/services/espace-personnel/>

Désignation de bénéficiaires en ligne

La désignation de bénéficiaire de capital décès en ligne : Ce service en ligne permet de compléter sa clause bénéficiaire de capital décès de manière totalement sécurisée et 100 % en ligne. Plus de formulaire papier lors de l'embauche du salarié ou en cas de changement de situation. Ce service est accessible aux salariés des cabinets d'avocats. <https://kerialis.fr/solutions/services/designation-de-beneficiaire-en-ligne/>

Résiliation
Infra-annuelle
en santé

La résiliation des contrats de santé

KERIALIS prend en charge les démarches de résiliation des anciens contrats santé afin de permettre la souscription à l'offre KERIALIS en complémentaire santé. Ce service est accessible aux avocats employeurs et aux retraités.

<https://kerialis.fr/solutions/services/resiliation-infra-annuelle-sante/>

Renforcer les garanties Santé

itelis

Le réseau de soins ITELIS : En plus des garanties conformes au contrat responsable et au panier 100 % santé, KERIALIS permet de bénéficier d'un réseau de soins ITELIS et de réduire le reste à charge éventuel. Ce service est accessible aux salariés et retraités couverts par un contrat santé KERIALIS.

<https://kerialis.fr/solutions/services/reseau-soins-itelis/>

Bonjour
Docteur

La téléconsultation médicale à distance « BonjourDocteur » : service de téléconsultation et de télémedecine accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le site BonjourDocteur. Ce service est disponible aux salariés et leurs ayants droits couverts par un contrat santé KERIALIS.

<https://kerialis.fr/solutions/services/teleconsultation-sante>

Être accompagné en cas de coup dur

PLURIDIS

Pluridis, la plateforme d'écoute et de soutien

PLURIDIS est une plateforme d'écoute et de soutien psychologique gratuite, strictement confidentielle et accessible 24h/24, pour aider en cas de difficulté professionnelle et/ou personnelle. Ce service est accessible aux salariés de cabinets d'avocats.

<https://kerialis.fr/solutions/services/soutien-et-ecoute-pluridis/>

Assistance

De larges garanties en assistance

L'Assistance KERIALIS propose toute une offre de services d'accompagnement, d'information et de mise en place de prestations d'assistance notamment lors d'une hospitalisation, d'une immobilisation, d'une maternité ou d'un traitement anticancéreux... Ce service est accessible aux salariés et retraités de cabinets d'avocats.

<https://kerialis.fr/solutions/services/assistance/>

KERIALIS, Solidaire à vos côtés.

Relation presse KERALIS

Service communication de KERALIS :
communication@kerialis.fr

Tél. : 01 53 45 10 00



KERALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

A propos de KERALIS

KERALIS est une Institution de Prévoyance qui protège depuis 60 ans le personnel salarié des avocats contre les aléas de la vie. Le groupe est un organisme paritaire qui est gouverné par des conseils d'administration composé paritairement de représentants désignés par les organisations syndicales d'employeurs et par les syndicats des salariés. Sa mission est d'offrir la meilleure qualité de service et des garanties toujours plus performantes pour les professions de droit.

Kerialis.fr

Suivez KERALIS sur :

FACEBOOK en [cliquant ICI](#)

TWITTER en [cliquant ICI](#)

LINKEDIN en [cliquant ICI](#)

YOUTUBE en [cliquant ICI](#)

Notre Blog [KERIALIS SOLIDAIRE](#)